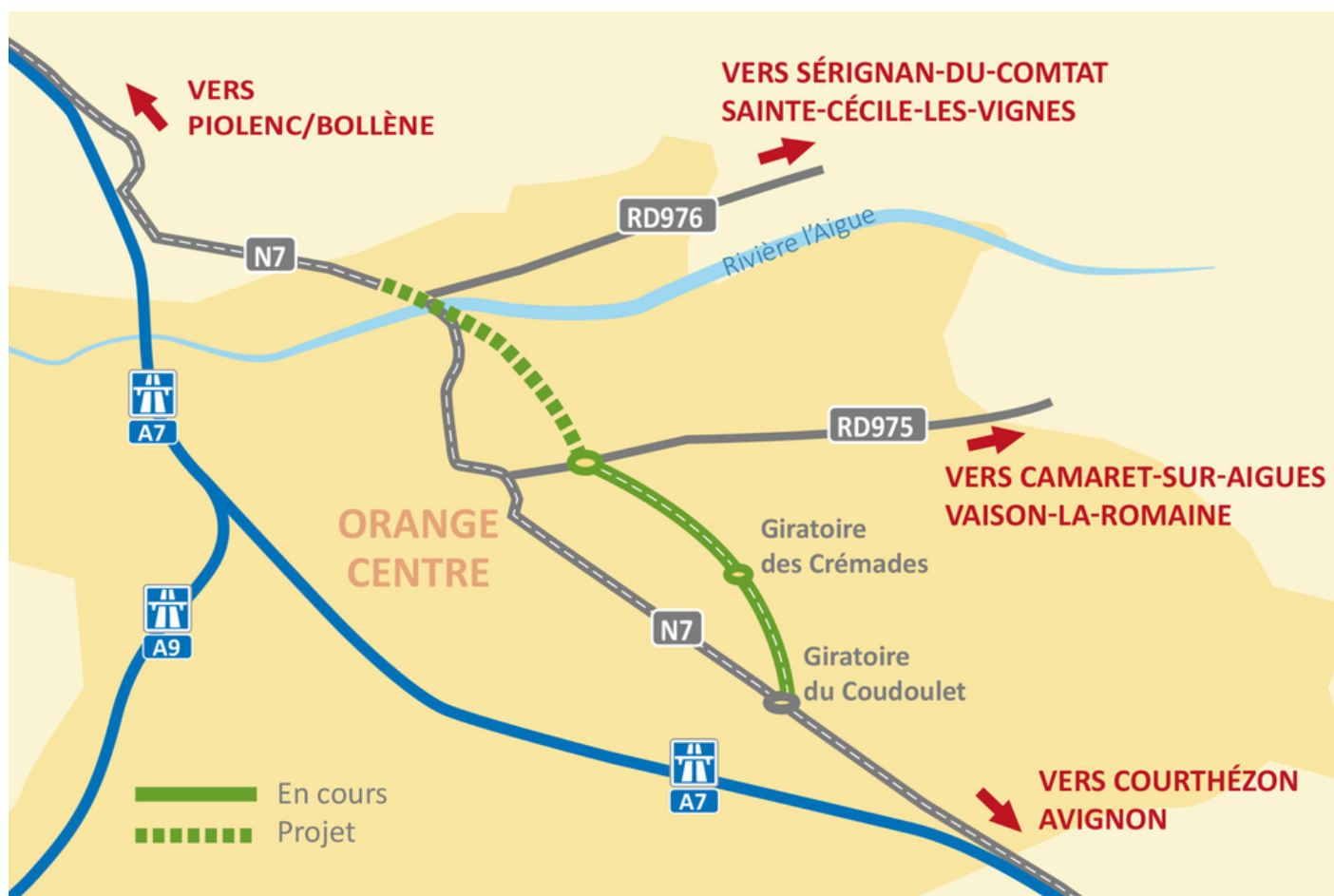


Déviation d'Orange : les travaux en bonne voie

Le Département réalise actuellement l'aménagement de la future voie de contournement du centre-ville à l'Est d'Orange, sur une section de 3,1 km, entre le giratoire de Coudoulet sur la RN7 et la RD 975 (route de Camaret).

Publié le 02 janvier 2024



Des travaux d'envergure qui répondent à un double objectif : améliorer le transit de la RN7, qui traverse l'agglomération d'Orange sur près de 7 km et ainsi délester le centre-ville où circulent près de 15 000 véhicules par jour, dont 10% de poids-lourds.

Cet itinéraire est également une alternative à l'A7, proche de la saturation, que bon nombre d'automobilistes empruntent pour éviter de passer par le centre d'Orange. C'est aussi un axe structurant pour les déplacements dans l'ensemble du bassin de vie. La déviation va faciliter par ailleurs le transit des poids-lourds se rendant vers le Nord du département et, par la même occasion, désengorger le trafic s'effectuant actuellement par Violès, via la RD 977.

Une déviation de 3,1 km

Pour permettre la réalisation de ce chantier d'envergure, le Département s'est positionné pour réaliser, en lieu et

place de l'Etat, la première tranche de cette déviation. Et dès le 1er janvier 2024, dans le cadre de la loi 3DS de décentralisation, le contournement d'Orange rejoindra définitivement le réseau routier départemental, en même temps que 40 km de routes nationales (RN 7, RN 86, RN 129).

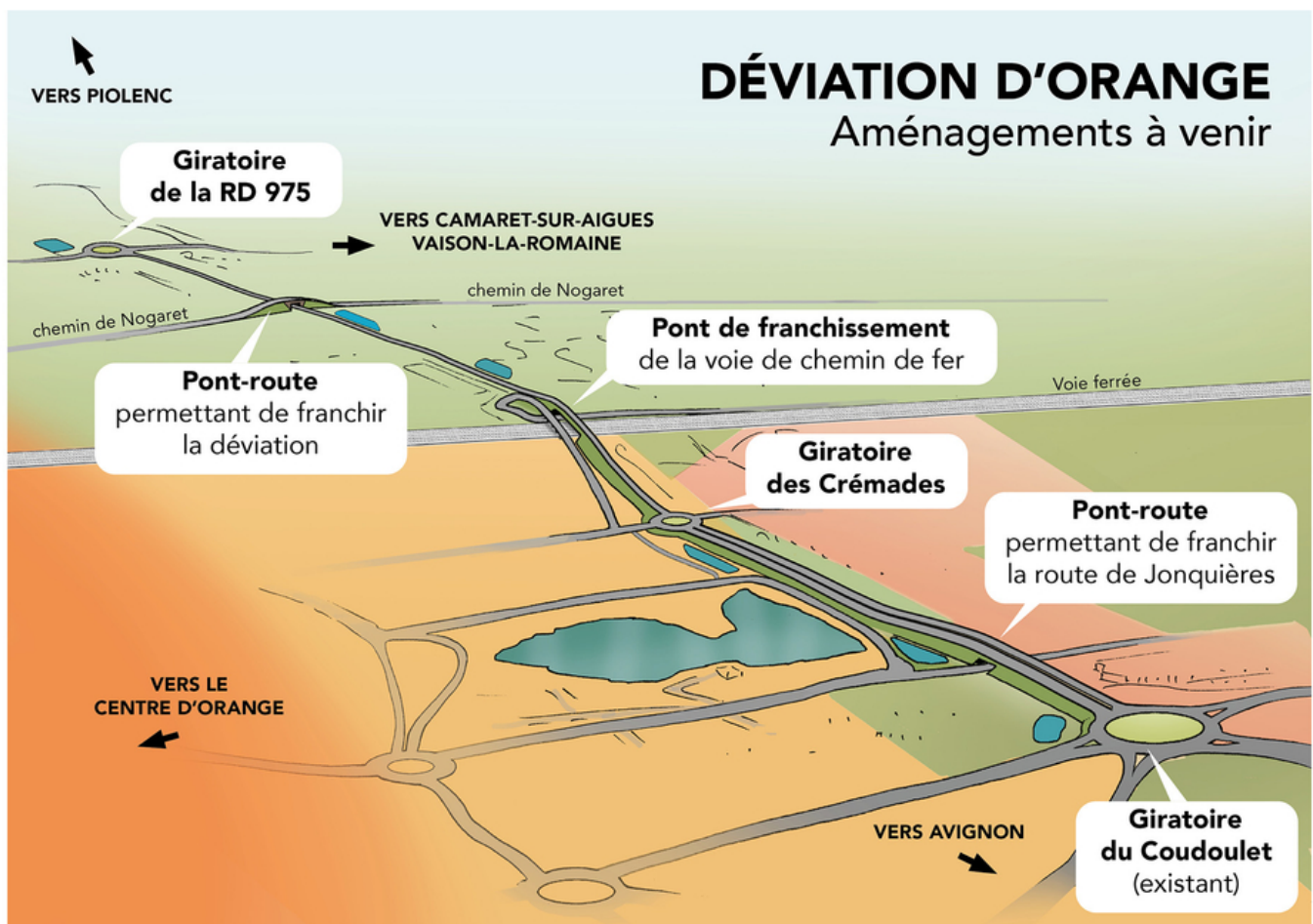
Cette déviation, longue de 3,1 km, comprend deux sections :

- Une première section (1,2 km) entre le giratoire du Coudoulet sur la RN7 et l'avenue des Crémades. Cette section sera en 2X2 voies.
- Une deuxième portion (1,9 km) entre l'avenue des Crémades et la RD 975 (route de Camaret). Cette section sera à deux voies avec, la possibilité à terme, de réaliser un élargissement à 2x2 voies.

Trois ponts construits d'ici 2026

- Un pont permettant de franchir la route de Jonquières, qui sera situé après le giratoire du Coudoulet.
- Un deuxième ouvrage d'art au-dessus de la voie ferrée : les travaux ont déjà permis de réaliser les pieux pour les fondations, en attendant d'autres aménagements à venir : mise en place de la charpente métallique et des appuis (culées et piles), pose du tablier en béton armé ainsi que des équipements (corniches, auvents et glissières de sécurité).
- Un troisième pont au chemin de Nogaret (à l'approche du giratoire de la RD 975) afin de circuler au-dessus de la future déviation.

Par ailleurs, deux giratoires verront le jour sur la deuxième section, entre l'avenue des Crémades et la RD 975 (route de Camaret).





Coût : 45M€, avec une participation du Département de 18,75M€. L'Etat participe à hauteur de 10 M€, la Région 5 M€, la Ville d'Orange 7,50 M€ et la communauté de communes du pays d'Orange en Provence 3,75 M€.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09